L’an dix huit cent trente neuf, le vingt quatre d’octobre
B. a été baptisé par nous, soussigné, Jean Romain
jean Miuce, né le vingt six d’aout fils legitime de Jean
Miuce et de Marguerite Clermont le parrain Jacques Miuce
la marraine ludivine dousset, lesquels ont declaré ne
savoir Signer Anssart Pretre

B. L’an dix-huit cent trente neuf, le Vingt cinq d’octobre
Jean a été baptisé par nous, soussigné, Jean-Baptiste
Miuce Miuce, né le quatorze d’octobre, fille legitime de
Gabriel et de Elizabeth Corporan le parrain adrien
miuce, la marraine mazie anne corporan, lesquels
ont declaré ne savoir signer Anssart Pretre

B. L’an dix-huit cent trente neuf le vingt cinq Juillet d’octobre
Bonaventu a été baptisé par ~~nous~~ M^{r}. Petithomme, Bonaventure
re Potier né le quatorze Juillet fille legitime de Dominique
Potier et de Marie Madeleine Babin le parrain Silvain
Potier, la marraine Marie Anne Amirau
Anssart
----------Pretre

1840 L’an dix-huit cent quarante le dix-huit de mars
B. a été baptise par nous, Soussigné, hilaire Boudreau
hilaire né le même jour, fils legitime de Mathurin et de
Boudreau Gertrude Amirau. le parrain Dominique boudreau
la marraine Pelagie babin. le parrain a Signe
Dominique Boudreau Anssart
Prêtre